

DOCUMENT D'INFORMATION DE L'ATELIER

Numérisation au sein de l'éducation:

défis et opportunités pour les syndicats de l'enseignement



Le secteur de l'éducation et la profession enseignante ont toujours joué un rôle de premier plan pour adapter les citoyen·ne·s aux transformations de nos sociétés. En ce premier quart du 21e siècle, la transition vers un environnement numérique représente l'un des plus grands changements et défis pour les sociétés modernes, ayant une incidence à la fois sur le monde du travail, les interactions sociales, et l'engagement et la participation civiques. L'ère numérique reconditionne la plupart des aspects de notre vie et soulève des questions profondes et décisives concernant la place qu'occupe la technologie au sein de la civilisation et la relation qu'entretient avec elle l'humanité.

Comme souvent, lorsque des évolutions sociétales modifient le cours des choses, de puissants intervenants privés mettent tout en œuvre pour que les outils numériques soient utilisés rapidement et de manière rentable, avec notamment des conséquences sur le secteur de l'éducation. Comme souvent également, les syndicats jouent un rôle central dans la défense des biens et des intérêts publics, en dénonçant les risques liés aux décisions prises à la hâte et à la modernisation incontrôlée, défendue au nom de l'innovation.

La numérisation du marché du travail et de la société en général reste la principale raison pour laquelle le secteur de l'éducation doit pouvoir répondre à cette transformation numérique. Cette dernière implique, en effet, la nécessité incontournable pour les étudiant-e-s d'avoir acquis un minimum de compétences numériques au terme de leur enseignement formel, non seulement en prévision de leur emploi futur mais aussi pour pouvoir maîtriser les plateformes en ligne dans la sphère sociale et administrative, où les activités nécessitant une intervention numérique ne cessent de se multiplier. Les derniers chiffres montrent que l'Europe a cruellement be-



soin de s'améliorer dans ce domaine : en 2017, 43 % de la population de l'UE ne possédait pas un niveau de compétences numériques suffisant et 17 % aucune, n'utilisant ni Internet ou à peine. Les trois principales raisons de l'absence d'Internet à domicile sont, respectivement, l'inutilité ou le désintérêt (46 % des ménages sans accès à Internet en 2017), le manque de compétences (43 %) et le coût élevé des équipements et des fournisseurs d'accès (32 %). Une autre source de préoccupation est la diffusion à deux vitesses manifeste des compétences numériques. Nous observons en Europe une fracture numérique inquiétante qui ne cesse de s'accentuer et qui, forcément, touchera plus sévèrement les populations les plus vulnérables après la pandémie de Covid-19.

Comme le montre clairement la crise de la Covid-19, enseigner au moyen d'outils numériques engendre un ensemble complexe de difficultés pour le personnel enseignant. En 2019, les employé·e·s de l'éducation ont multiplié leurs appels pour une meilleure formation en matière de compétences numériques, uniquement possible en présence d'un financement public suffisant, d'une plus grande utilisation des outils numériques dans le cadre de la pratique professionnelle et de conditions de travail adaptées à un environnement numérique, et en tenant compte de l'impact des transformations actuelles sur les conditions d'emploi et de travail du personnel de l'éducation.

Dans un même temps, l'évolution rapide des technologies est actuellement imposée au personnel de l'éducation en Europe, avec des conséquences potentiellement négatives à long terme pour la qualité de l'éducation. Un grand nombre de gouvernements, encouragés par des intérêts privés, comme les entreprises de technologies de l'éducation, ont rapidement adhéré au principe de l'innovation dans l'éducation, quel que soit le prix à payer. Comme le souligne la Déclaration du CSEE concernant le Livre blanc de la Commission européenne sur l'intelligence artificielle (mars 2020), au cours de la pandémie de Covid-19, les enseignant-e-s ont clairement démontré leur capacité à s'adapter rapidement à une situation d'urgence pour soutenir leurs élèves, tandis que les syndicats de l'enseignement ont joué un rôle de premier plan pour sensibiliser aux risques potentiels d'une introduction non réglementée des technologies, telles que l'intelligence artificielle et les systèmes d'analyse de l'apprentissage. Si les responsables politiques, appuyés par des entreprises technologiques s'alignant sur leurs propres programmes financiers, qualifient rapidement ces avancées technologiques de « forces du bien », il est crucial pour les syndicats de l'enseignement de rassembler, formuler et exprimer leurs inquiétudes légitimes en ce qui concerne, par exemple, lesdites « filières d'apprentissage individualisé ».

L'atelier du CSEE consacré au numérique se donne pour objectif d'examiner ces problématiques, plus particulièrement en regard des questions suivantes :

- Quels sont les impacts de la numérisation sur le secteur de l'éducation et les conditions de travail, l'autonomie professionnelle et la santé et la sécurité au travail du personnel enseignant, et comment répondre aux besoins de la profession enseignante?
- La pandémie de Covid-19 a-t-elle eu un impact sur la profession enseignante en ce qui concerne l'enseignement en ligne ?
- Quels sont les risques de l'intelligence artificielle, des systèmes d'analyse de l'apprentissage et de l'extraction des données, selon le point de vue des syndicats de l'enseignement ?
- Comment les outils numériques peuvent-ils contribuer à créer des systèmes d'éducation plus inclusifs ?